

AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE

commission Alpes-Ain du

Conseil Scientifique Régional de du patrimoine naturel

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Référence du Projet (N° ONAGRE) : 2019-05-17-00701

Dénomination du projet : Prélèvement de graines d'espèces végétales protégées

Lieu des opérations : Département de l'Isère

Bénéficiaire : CBNA

MOTIVATION OU CONDITIONS

Dans le cadre du programme « alpine seed conservation and research network » coordonné par les jardins botaniques royaux de Kew, dont l'objectif principal est d'assurer à long terme la conservation d'espèces et des communautés végétales menacées des Alpes en assurant leur conservation ex situ, le CBNA doit récolter des graines sur plusieurs espèces protégées au niveau national ou régional. Les graines prélevées alimenteront la banque de semence du CBNA et si la récolte est suffisamment importante une partie des lots seront envoyés et conservés au Royal Botanic Gardens de Kew (Royaume-Uni ; M. Janet Terry, See collections manager - Millennium See Bank).

La récolte des graines aura lieu durant l'été et l'automne 2019 ; le transport et la cession s'effectuant au cours de l'hiver 2019. Les récoltes seront localisées sur le département de l'Isère, sur des populations "génétiquement distinctes", sauvages et auto disséminées. L'échantillonnage sera aléatoire et uniforme, en se concentrant sur des graines arrivées à maturité, encore présentes sur la plante mais prêtes à s'en détacher. 20 % maximum des semences présentes sur la plante seront prélevés.

Les personnes en charge de ces prélèvements (Noémie Fort et Ludivine Lapebie) réalisent des récoltes conservatoires de graines au CBNA depuis de nombreuses années.

Après une première phase de séchage, la partie de récolte expédiée au Royaume-Uni sera conditionnée en sachets tri couches et les parts d'herbier maintenus entre des feuilles de papier journal, le tout emballé dans une enveloppe kraft. Le transport sera réalisé à température ambiante par une société spécialisée, sous contrat avec les jardins botaniques royaux de Kew. Le trajet durera 2 jours maximum et les graines seront réceptionnées rapidement à leur arrivée.

Le CSRPN émet un avis favorable compte tenu du bien-fondé de la demande, de la pertinence du protocole des opérations et de la qualification des membres de l'équipe projet. Au terme de l'étude, un bilan des prélèvements devra être adressé à la DREAL Aura.

EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE

AVIS FAVORABLE

FAVORABLE SOUS CONDITIONS

DÉFAVORABLE

FAIT LE 10-07-2019

SIGNATURE

L'expert délégué flore de la commission Alpes-Ain
du CSRPN Auvergne Rhône-Alpes

B. BIANCHI